PATRIE DE LA N. ORLEANS.
SUPPLÉMENT, No 73, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 27 FEVRIER

LES DERNIERES MODES.

DEMANDER

LE MALAKOFF

ELLIPTIC DUPLEX.

(OU A DOUBLE RESSORT)

DE J. W. BRADLEY.

Une MALAKOFF ne PLOINT pas la nu ce CAS CHENT pas pouvoir, ceci qu'il n'est qu'UN ressort: ils ressortent pour toutes parties, droites, ronds, mouvelongueur qu'il faut pour rendre le quatre Mâchoiselle ordinaire qui sont sur de cette comme bouchée. Il y a donc double à la solution.

CHAQUE CERCLE est composé de DEUX ressorts transversaux, bien à bord, ou qui forme le secret le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LEGER qui ait encore été fait.

Pour les promenades, le tambour, l'hôtel, le théâtre les grandes réunions, les voyages de plaisir ou de lucre, les voitures, bal, on dort les meilleures les plus agréables; le jugement le plus sévère et l'économie à cette RLE GANCE DES FORMES empêtre tous les amants et qui fait du PARAPLUIE de DUPLEX

Le Malakoff par Excellence

Du Monde fashionable.

Les demoiselles, les filistes et les enfants se amusent en trouver d'aussi bien.

A vendre partout.

Manufacturé et garanti par

WESTE, BRADLEY & CO,
97, Chambers, 97 et 97, Rende-chaude, New York

AVERTISSEMENT. — On peut faire passer vos dyds gds à TRAVERS le CENTRE de chaque CERCLE du Malakoff DUPLEX, ce qui prouve qu'il y a DEUX RESSORTS transversaux et n'est tout le secret de la FORCE et de la FLEXIBILITE remarquables de ces ln. Aucun Malakoff à ressorts simples n'offre non pareil à combinaison.

L'étampe à l'encre rouge, suivie: "J. W. BRADLEY'S DUPLEX ELLIPTIC STEEL SPRINGS" se trouve sur la taille de chaque Malakoff. Toute des autres n'est véritable. 15 nov—1m 15

LOTERIE

DE L'ETAT DU KENTUCKY.
NUMERO SIMPLE.
MURRAY, BEDY & CO., directeurs.

GRDS LOTS.....$50,000.

Loterie de l'Etat du Kentucky, au profit du Collège Shelby,

Classe D—Pour tous Etats à COVINGTON, Ky.
MERCREDI, 27 février 1867.

PLAN.

1 lot de	$50,000	soit	$50,000
1 lot de	20,000	soit	20,000
1 lot de	10,000	soit	10,000
1 lot de	7,000	soit	7,000
1 lot de	5,000	soit	5,000
2 lots de	1,000	soit	2,000
10 lots de	500	soit	5,000
100 lots de	200	soit	20,000
200 lots de	100	soit	20,000
	125	soit	25,000
	125	soit	25,000

Liste d'approximations :

9 approximations de $500 pour les neuf mille restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $50,000	soit	$4,500
9 approximations de $250 pour les neuf mille restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $20,000	soit	2,250
9 approximations de $100 pour les neuf mille restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $10,000	soit	1,800
9 approximations de $150 pour les neuf mille restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $7,000	soit	1,350
9 approximations de $100 pour les neuf mille restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000	soit	900
127 lots d'épargnant à		$217,600

Net entier $12; demi-billet $6; quart de billet $3; dixième de billet $1 20;

IP Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Les demandes du plan seront remplies au retour de la ville, et les timbres pour envoyer aux adresses, en spécimen de résultat de chaque placement, dès que le sont subiront.

Adresses à CHAS T. HOWARD,
Bureaux d'agent Hôtel Hommes,
No 69, rue du Camp,
Lock Box 692, du bureau de Poste de la Rlle-Orléans
nov—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
RUE-ORLEANS, Rue Carondelet, No. 41.

SIXIEME ETAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir:

Sur les Risques d'incendie	$281,399 96
Sur les Risques de rivière	83,189 60
Sur les chaînes de rivière	208,004 10
	$572,591 66
Risques non expirés le 31 déc. 1865	60,540 66
	$632,134 44
A déduire:	
Risques non expirés le 31 déc. 1866	$72,634 44
Primes remboursées le 31 déc. 1866	4,567 16
	71,482 18
Primes nettes	$561,242 28
Pertes payées dans la même période.	
Sur les risques d'incendie	$98,377 15
Sur les risques de mer	49,410 42
Sur les risques de riv. 1865	11,425 68
Sur les risques de riv. 1866	225,918 32
Remboursement	4,287 20
Quinze vingt et vingt-cinq pour cent d'escompte payés	103,360 61
Montant réservé pour pertes non réglées	80,000 00
Dépenses, taxes, profits et escompte et intérêt en dedans	60,287 63
	580,563 43
Bénéfice net	$64,756 85
Montant net des primes	$561,242 28
Moins—montant des primes payées par lesquelles il a été remboursé	4,287 20
Montant net des primes portant bénéfice	$557,955 08
Montant net des primes portant bénéfice	$129,200
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Placé en bons de la Ville, évaluant à	$70,300 00
Placé en actions de banque et de gaz	170,081 00
Prêté sur gage	38,300 00
Prêté sur hypothèque	30,700 00
Bâtisses	48,200 00
Primes dues et en voie de perception	45,000 00
Scrip d'autres Compagnies d'Assurance	14,145 00
Fonds n'ayant pas cours	1,000 00
En caisse	276,645 30
	$1,000,370 30

Les bâtisses qui précèdent ont une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Comparu devant moi, Notaire Public, soussigné, les Directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, lesquels ayant été assermentés, ont déclaré que les faits ci-dessus et ci-dessus sont vrais et conformes à leurs livres et à l'état de la Compagnie.

JOHN FERGUSON, Président.
F. POURCHY, Secrétaire.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 1 mars 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Nlle-Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes portant bénéfice pour l'année expirée le 31 décembre 1866, dividende payé moitié en argent et moitié en certificats payables à partir du deuxième lundi de février prochain. Il est en outre résolu que ce dividende scrip ne sera payable à partir du deuxième lundi de février prochain, et que ceux qui ont droit à un dividende de 5 pour cent sur leurs primes payées, et ceux qui ont droit à un dividende de 10 pour cent sur leurs primes payées, et ceux qui ont droit à un dividende de 15 pour cent sur leurs primes payées, et ceux qui ont droit à un dividende de